

<http://snalc.org/snalc2015/spip.php?article1088>



# AESH : Un peu de courage politique !

- Actualités - 2018/2019 -



Date de mise en ligne : lundi 15 octobre 2018

---

Copyright © Syndicat National des Lycées et Collèges : Académie  
d'Aix-Marseille - Tous droits réservés

---

**Communiqué de presse du SNALC du 13 octobre 2018 :**

### **AESH : Un peu de courage politique !**

Pour le SNALC, le projet de loi relatif à l'inclusion des élèves en situation de handicap, même s'il aurait mérité d'être travaillé, avait le courage de dénoncer une réalité trop souvent reléguée au second plan : la précarité insoutenable de nos collègues AESH obligés de prendre deux voire trois emplois pour survivre. Ces collègues en souffrance sont usés par ce système qui les infantilise et les pousse à démissionner aux portes du contrat à durée indéterminée qu'ils ont attendu au mieux 6 ans, au pire 11 ans.

Ce projet avait le courage de proposer un statut unique d'« aidants à l'inclusion scolaire », dépendant du ministère de l'Education nationale, avec une rémunération à la hauteur des missions, une véritable formation financée par l'État et avec des différenciations par diplôme en fonction des spécialisations. Il offrait également aux collègues la possibilité de passer le BAFA.

Le SNALC dénonce donc le manque de courage de la majorité de nos députés, qui ont eu un comportement de déni face à un projet de loi qui, quoique perfectible, ouvrait le débat d'une meilleure scolarisation des élèves en situation de handicap et de la création d'un véritable statut des AESH.

Pour le SNALC, c'est en relevant le niveau d'exigence quant à l'accompagnement des élèves en situation de handicap que nous défendrons les valeurs humanistes qui sont les nôtres, et que nous redonnerons son prestige à l'école républicaine en laquelle nous croyons.

Contact : Jean-Rémi GIRARD, président du SNALC, [girardsnalc@yahoo.fr](mailto:girardsnalc@yahoo.fr)

[VERSION IMPRIMABLE](#)